

Montigny : la ville aide ses habitants à souscrire à une mutuelle

13 Mars 2016



Eragny-sur-Oise, le 12 mars 2015. Comme la ville d'Éragny, Montigny-lès-Cormeilles adhère au dispositif «Ma commune ma santé », pour aider ses habitants qui ne disposent pas de complémentaire santé à en trouver une. **(LP/A.B.)**

Mutuelle communale ou aide à la recherche de complémentaire santé : depuis un an, le nombre de communes du Val-d'Oise à proposer cette action sociale à leurs administrés ne cesse de grossir.

Après Taverny et Éragny-sur-Oise, Luzarches, Eaubonne, Courdimanche et Herblay, c'est au tour de Montigny-lès-Cormeilles de se lancer. 24 % des habitants - environ 5 000 personnes - ne bénéficient pas d'une couverture sociale complémentaire, souvent pour des raisons financières. Pour mettre fin à cette situation, la ville vient d'adhérer au dispositif national «Ma commune ma santé » de l'association Action de mutualisation pour le pouvoir d'achat (Actiom), qui permet désormais aux habitants de souscrire à cette complémentaire santé. Sans limite d'âge, l'offre assure une couverture de soins selon les profils et les besoins des assurés. L'association Actiom travaille en partenariat avec trois groupes mutualistes qui proposent chacun plusieurs niveaux de prise en charge. «On aide à la mise en place d'une adhésion collective à une mutuelle, explique le député-maire (MDP) Jean-Noël Carpentier. C'est un système qui permet de tirer les prix vers le bas avec des prestations de service de qualité. » Afin d'en présenter tous les détails, la ville organise une réunion publique ce lundi soir à 19 h 30 à la salle René-Char. Des permanences d'information sont également programmées les jeudis 31 mars, 28 avril, 26 mai et 23 juin.